



Assemblée générale

Distr. générale
30 juillet 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 17 de l'ordre du jour provisoire*

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture présenté conformément à la résolution 50/130 de l'Assemblée générale.

* A/67/150.



**Rapport de la Directrice générale de l'UNESCO
sur la mise en œuvre de la résolution 50/130
de l'Assemblée générale comprenant
les recommandations issues de la douzième
Table ronde interinstitutions sur la communication
pour le développement**

Résumé

Dans sa résolution 50/130, l'Assemblée générale a souligné le rôle important que jouent les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies en accroissant la transparence de la coordination à l'échelle du système, ainsi que la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets produits par les programmes de développement. La Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement de l'Organisation des Nations Unies permet aux organismes du système des Nations Unies d'échanger des données d'expérience et de créer des activités communes en partenariat avec les équipes de pays de l'ONU. La cohérence des activités, le renforcement des capacités et le suivi et l'évaluation incarnent les valeurs fondatrices d'une communication durable dans les interventions de développement.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Suite donnée aux recommandations de la onzième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement.	4
III. Douzième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement.	7
IV. La communication pour le développement à l'ONU aujourd'hui	10
V. Les stratégies, cadres et actions de communication pour le développement dans le système des Nations Unies	11
VI. Les projets de communication pour le développement au niveau des pays, par thème	21
VII. Conclusions et recommandations.	24

I. Introduction

1. Le présent rapport, rédigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), est présenté à l'Assemblée générale pour sa soixante-septième session conformément à la résolution 50/130, dans laquelle l'Assemblée soulignait le rôle important que jouent les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies et la nécessité de faciliter davantage la coopération interorganisations et de maximiser les effets des programmes de développement. Le rapport fait état des contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Union internationale des télécommunications (UIT), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de l'UNESCO, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et de la Banque mondiale.

2. Dans sa résolution 51/172, l'Assemblée générale soulignait la nécessité de soutenir les systèmes de communication réciproque, qui facilitent le dialogue et permettent aux communautés de prendre la parole, d'exprimer leurs aspirations et leurs préoccupations et de participer aux décisions concernant leur développement.

3. Dans la même résolution, l'Assemblée générale estimait que les acteurs concernés, notamment les responsables et décideurs, devraient accorder davantage d'importance à la communication pour le développement et les encourageait à en faire une composante de tous les projets et programmes de développement.

4. L'UNESCO est l'organisme coordonnateur de la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement, qui est organisée tous les deux ans à tour de rôle par différents organismes des Nations Unies sur une base volontaire. La douzième Table ronde a été organisée par l'UNICEF à New Delhi du 14 au 17 novembre 2011.

5. Le présent rapport résume la suite donnée aux recommandations de la onzième Table ronde et les débats et conclusions de la douzième Table ronde, ainsi que la mobilisation de l'ensemble du système des Nations Unies en faveur de la communication pour le développement.

II. Suite donnée aux recommandations de la onzième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement

6. Les deux principales recommandations de la onzième Table ronde, qui a eu lieu à Washington du 11 au 13 mars 2009, étaient les suivantes : adopter un positionnement institutionnel pour l'ensemble du système des Nations Unies en matière de communication pour le développement et renforcer le suivi et l'évaluation des interventions dans le domaine de la communication pour le développement. Les activités des membres du groupe de travail restreint ayant pour objet de donner suite aux recommandations sont présentées plus bas. Le groupe de travail restreint réunissait le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'UNESCO, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail

(OIT), la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et était coordonné par le PNUD.

7. La FAO a organisé une consultation d'experts à Rome en septembre 2011 sur la communication pour le développement comme outil pour surmonter les obstacles actuels en matière d'agriculture et de développement rural afin d'optimiser les effets de la communication pour le développement sur l'agriculture et le développement rural et d'en faire une priorité stratégique de l'organisation. Cette consultation était organisée en collaboration avec le Centre technique de coopération agricole et rurale, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Institut International pour la communication et le développement. Les participants ont affirmé que la FAO était sans conteste appelée à jouer un rôle de premier plan s'agissant d'intégrer la communication pour le développement dans les priorités du développement rural et devait élaborer une stratégie à cette fin. Ils ont adopté quatre recommandations : a) incorporer la communication pour le développement dans la mission, l'action et les orientations stratégiques des organisations internationales et des institutions nationales de développement rural; b) rendre la communication pour le développement intéressante et convaincante pour les publics qu'elle vise; c) fonder une alliance multi-institutions pour promouvoir et appliquer les principes de la communication pour le développement lors de la mise en place de systèmes agricoles novateurs dans les pays; et d) faciliter la création de réseaux nationaux de communication pour le développement alliant la théorie, la recherche et la pratique et améliorer les normes des programmes.

8. Le projet de communication pour l'émancipation du PNUD a permis d'évaluer les différents médias au niveau national, de jauger les besoins en information et en communication des groupes marginalisés ou vulnérables et d'inviter ces derniers à participer aux prises de décisions. Les résultats, publiés dans un rapport global sur le projet datant de 2010 (*Communication for Empowerment: Global Report, 2010*), ont mis en évidence, notamment, l'intérêt de la radio pour communiquer avec les groupes marginalisés ou vulnérables, les différences entre hommes et femmes en matière d'accès aux médias, l'importance croissante de la téléphonie mobile et la capacité des lois et règlements à réduire les inégalités sur le plan de l'information et de la communication.

9. L'UNESCO a appuyé l'organisation des premières tables rondes sur la communication pour le développement en Équateur, en Ouganda et aux Philippines. Ces tables rondes étaient coordonnées par des établissements universitaires en consultation avec les équipes de pays des Nations Unies, les ministères compétents et d'autres intervenants concernés et s'appuyaient sur une série de notes de synthèses. Les cinq grands critères ayant présidé à la définition des indicateurs de développement des médias de l'UNESCO ont été employés pour étayer et éclairer la notion de paysages médiatiques et ses liens avec les besoins en communication dans le cadre d'un développement démocratique. Les conclusions de chacune des tables rondes sont présentées dans les paragraphes ci-après.

10. La table ronde tenue en Équateur a abordé la communication pour le développement du point de vue des cultures autochtones. Les participants ont débattu du plan de développement national pour les populations autochtones axé sur le « bien vivre » et ont souligné la nécessité d'une action constitutionnelle afin que les principes applicables soient traduits dans la pratique. L'expression « communication pour le développement » ne leur disait rien et ils ont préféré placer

les pratiques autochtones visant à promouvoir la participation au cœur du développement centré sur la population.

11. Évoquée dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2018) pour les Philippines, la communication pour le développement est décrite comme une stratégie visant à favoriser une participation réelle des bénéficiaires, à défendre et à mettre en place un ensemble de mesures favorables et à faciliter un développement centré sur la population. Un environnement favorable à la communication pour le développement suppose l'existence de médias libres et indépendants et le pluralisme du paysage médiatique. Cette table ronde a été organisée en collaboration avec l'Asian Institute of Journalism and Communication (Institut asiatique de journalisme et de communication).

12. Les recommandations issues de la table ronde tenue en Ouganda insistaient sur la nécessité de réaliser une étude des médias et d'élaborer une stratégie conduisant à la définition d'une politique nationale en matière de communication pour le développement. L'Université de Makerere, qui a organisé et accueilli la table ronde, a formé un groupe de travail afin de mobiliser les ressources nécessaires. Le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) 2012 de l'UNESCO a approuvé la proposition de l'Université de Makerere et lui a accordé la mise de fonds initiale nécessaire pour réaliser cette étude des médias nationaux.

13. En 2008-2010, l'UNESCO a étudié les lacunes en matière de communication pour le développement, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Uruguay. L'équipe de pays des Nations Unies au Rwanda et les ministères compétents ont organisé des initiatives de relations publiques pour faire connaître la communication pour le développement et pris des mesures pour renforcer les capacités de manière indépendante. En République-Unie de Tanzanie, l'une des priorités de l'équipe de pays des Nations Unies a été d'allouer des ressources pour appuyer le projet de radio communautaire de l'UNESCO à Zanzibar. En Uruguay, la société civile et le milieu universitaire ont organisé une conférence sur la communication pour le développement, la transformation sociale et la participation qui s'est tenue à Montevideo en octobre 2010.

14. L'UNICEF a pris l'initiative d'élaborer un guide pour la recherche, le suivi et l'évaluation en matière de communication pour le développement¹. Ce guide a été produit en consultation avec un groupe d'experts en communication pour le développement des Nations Unies, composé d'experts de l'UNESCO, du PNUD, de la FAO, de l'OIT, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), de l'OMS et de la Banque mondiale et de 15 experts internationaux. Il servira de point de départ à une proposition interinstitutions d'élargissement de la recherche, du suivi et de l'évaluation en matière de communication pour le développement dans le système des Nations Unies.

15. Une plate-forme de gestion des connaissances a été créée pour tirer parti des données d'expérience des institutions des Nations Unies et du monde universitaire issues de la collaboration entre l'OIT, le Centre du commerce international (ITC) et

¹ June Lennie et Jo Tacchi, « Researching, monitoring and evaluating communication for development » (Recherche, suivi et évaluation en matière de communication pour le développement), guide interinstitutions des Nations Unies sur la recherche, le suivi et l'évaluation en matière de communication pour le développement (New York, UNICEF, février 2011).

l'UNICEF, entre l'UNICEF et l'Université d'Ohio (aux États-Unis d'Amérique) et entre la FAO et l'Université de Los Baños (Philippines). Cette initiative aide les institutions à tirer profit des enseignements tirés de l'expérience pour satisfaire leurs besoins d'apprentissage respectifs et communs et pour démultiplier les effets de la communication pour le développement sur le terrain.

16. Le groupe de travail restreint a réuni des études de cas et des exemples des pratiques des Nations Unies dans le domaine de la communication pour le développement en vue de la publication d'une brochure intitulée « La communication pour le développement : accroître l'efficacité des Nations Unies ». Cet ouvrage, disponible sur différents sites Web, est un outil essentiel pour mieux faire comprendre la communication pour le développement dans l'ensemble du système.

17. Des initiatives interinstitutions ont aussi été menées à titre volontaire par l'OIT, le PNUD, l'UNESCO, l'UNICEF et le Département de l'information du Secrétariat, en collaboration avec les groupes de travail des Nations Unies sur la communication à Almaty, à Genève, à Moscou, à New Delhi, aux Maldives et en Haïti. Plusieurs de ces initiatives incluaient des ateliers s'appuyant sur des données d'expérience pour faire la distinction entre les pratiques de communication pour le développement et les campagnes de relations publiques. D'autres avaient pour but de faire connaître des méthodes et stratégies précises de communication pour le développement en vigueur dans le système des Nations Unies.

III. Douzième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement

18. La douzième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement avait pour thème « Le rôle de la communication pour le développement dans l'autonomisation des adolescentes », thème inspiré par la déclaration commune de l'OIT, de l'UNESCO, du FNUAP, de l'UNICEF, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et de l'OMS intitulée « Intensifier l'action menée pour promouvoir les droits des adolescentes ».

19. Une centaine de représentants de plus de 20 organisations de la société civile, d'institutions des Nations Unies (FAO, ONUDC, ITC, PNUD, UNESCO, FNUAP, UNICEF, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), UNICEF et ONU-Femmes et OMS), du Centre d'information des Nations Unies à New Delhi, de la Campagne Objectifs du Millénaire, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales et de communautés donatrices ont participé à cette table ronde. ONU-Femmes, ONU-Habitat et ONUDC y prenaient part pour la première fois.

20. L'objectif de la réunion était d'analyser et de démontrer la capacité des principes et pratiques de communication pour le développement à améliorer et à accélérer l'action des programmes des Nations Unies ayant pour but de faire progresser les droits individuels et collectifs des adolescentes. L'accent a été mis sur l'amélioration de la collaboration interinstitutions dans l'esprit de l'initiative « Unis dans l'action ».

21. Des exposés ont été présentés par des organisations non gouvernementales, des adolescentes et des institutions des Nations Unies à l'occasion de 18 séances

parallèles. Ils portaient sur les réalités que vivent les adolescentes en 2011, sur les moyens d'inciter les filles à s'investir dans leur famille et dans leur collectivité et sur le renforcement de la discipline que constitue la communication pour le développement par une meilleure documentation fondée sur des données factuelles. Vingt-cinq recommandations ont été regroupées en sept grandes catégories et examinées par le groupe de travail restreint au cours d'une réunion interne.

22. La douzième Table ronde interinstitutions a été l'occasion d'étudier les progrès réalisés en matière de communication pour le développement sur les plans conceptuel et théorique. D'importantes avancées ont été réalisées ces dernières années. La discipline, qui s'appuyait auparavant sur des théories concernant l'accélération de la diffusion de l'information et la modification des comportements, était désormais fondée sur des principes et concepts davantage orientés sur le dialogue et la participation, l'autonomisation des collectivités et le changement social ou l'environnement médiatique et communicationnel ouvert à la pluralité des voix et opinions. Parallèlement, les modèles d'intervention s'étaient élargis, ce qui permettait d'examiner dans le détail et de mieux comprendre les facteurs de changement collectifs, sociaux et politiques.

23. L'ONUDC a souligné qu'il fallait reconnaître que la toxicomanie chez les femmes et les filles était un problème en soi et qu'il fallait élaborer des stratégies de communication pour le développement incluant la prévention de la toxicomanie et le traitement et la réinsertion des toxicomanes.

24. ONU-Habitat a tiré de son expérience de la construction de villes plus sûres pour les filles des exemples de participation réussie. Même si l'entité n'a pas de financement réservé à la communication pour le développement, elle en a incorporé les méthodes et les pratiques dans certains volets de son travail.

25. Au cours de la réunion interne du groupe de travail, les représentants du système des Nations Unies se sont dits préoccupés par le fait que la communication pour le développement continuait à être présentée au sein du système des Nations Unies comme une tâche de communication externe. Ils ont rappelé qu'il convenait de faire la distinction entre la communication pour le développement et la communication externe et les institutions des Nations Unies se sont engagées à poursuivre leurs efforts pour que la question bénéficie d'un statut et de ressources équivalant à ceux d'un programme. Il fallait donc veiller en priorité à positionner la communication pour le développement aux niveaux national et régional et inciter les institutions des Nations Unies à collaborer à ce plan.

26. Les tables rondes organisées par l'UNESCO en Équateur, en Ouganda et aux Philippines ont été citées comme de bons exemples de collaboration. Il a été convenu qu'une collaboration interinstitutions accrue au niveau national pourrait contribuer à positionner la communication pour le développement comme une priorité.

27. La répartition inégale des capacités de communication pour le développement au sein du système des Nations Unies, en particulier au niveau national, a été admise comme une difficulté. La force et l'homogénéité des équipes variaient dans l'ensemble du système en fonction des crédits budgétaires.

28. Les institutions se sont accordées pour appuyer les efforts déployés par l'UNICEF pour concevoir, à partir du guide pour la recherche, le suivi et l'évaluation, des outils et modules d'apprentissage pratiques et facilement

modulables permettant de planifier la communication pour le développement et d'assurer le renforcement des capacités en la matière.

29. Les participants ont souligné que la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement demeurerait une enceinte importante pour les organismes du système des Nations Unies, qui leur permettrait d'interagir avec les organisations de la société civile. Ce mécanisme a été décrit comme un élément crucial de la collaboration entre les organismes des Nations Unies. Il a été proposé qu'un webinaire sur la communication pour le développement adapté aux besoins spécifiques de chaque institution soit créé pour communiquer avec la haute direction et les intervenants externes afin de renforcer la visibilité de la Table ronde.

30. La FAO a confirmé qu'elle accueillerait la treizième Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement en 2013.

Recommandations

31. Les recommandations sont présentées ci-après.

1. Renforcer la promotion

a) Utiliser tous les mécanismes internes et interinstitutions du système des Nations Unies pour promouvoir les principes et stratégies de la communication pour le développement, notamment en s'appuyant sur les coordonnateurs résidents;

b) Concevoir une stratégie de promotion de la communication pour le développement pour le système des Nations Unies.

2. Intensifier le développement des capacités

a) Tirer parti des connaissances et des données d'expérience acquises en matière de communication pour le développement, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, les gouvernements et la société civile (partenariats larges);

b) Constituer et enrichir constamment un ensemble de formations et de ressources d'apprentissage en communication pour le développement;

c) Renforcer les capacités en matière de communication afin d'accroître la disponibilité et l'utilisation des technologies de l'information et des communications, en particulier dans les groupes sociaux les plus marginalisés.

3. Renforcer la recherche, le suivi et l'évaluation portant sur la communication pour le développement

Développer le guide interinstitutions pour la recherche, le suivi et l'évaluation portant sur la communication pour le développement conçu par l'UNICEF, mobiliser des ressources et créer une boîte à outils réunissant ceux qu'utilisent actuellement la société civile et les Nations Unies.

4. Consolider la gestion des connaissances et la diffusion des informations

Faire une liste des bonnes pratiques actuelles et nouvelles et la diffuser largement auprès de tous les intervenants.

IV. La communication pour le développement à l'ONU aujourd'hui

32. L'ONU applique les principes de la communication pour le développement en mettant l'accent sur les personnes et en particulier les plus pauvres. Elle appuie notamment les initiatives valorisant la participation citoyenne, la voix des citoyens et les environnements favorables, tous éléments constitutifs d'une gouvernance démocratique et qui vont dans le sens des objectifs de développement adoptés au niveau international, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement.

33. Les organisations du système des Nations Unies, par exemple la FAO, ONUSIDA, le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF, appliquent et promeuvent ces principes : a) dans leurs initiatives visant à provoquer des changements comportementaux et sociaux; b) dans leurs politiques; c) dans leurs campagnes en faveur d'un cadre législatif favorable; et d) dans l'appui qu'elles fournissent en matière de médias et de communication. Il s'agit de promouvoir des politiques et stratégies qui correspondent aux besoins des pays tout en étant compatibles avec les divers mandats du système des Nations Unies et en ayant une incidence concrète et ciblée au niveau local.

34. L'UNESCO intervient en promouvant la liberté d'expression et d'information. À cet égard, les mesures en amont consistent à utiliser des outils tels que les indicateurs de développement des médias; à favoriser des environnements réglementaires et des pratiques normatives de développement des médias qui soient équitables, tels que des indicateurs différenciés par sexe et le manuel *Éducation aux médias et à l'information : Programme de formation pour les enseignants*²; à veiller à la sécurité des journalistes; et à nouer des alliances et des partenariats stratégiques. Au titre du Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement, l'accent est mis en aval sur l'appui au dialogue entre les acteurs et parties prenantes au niveau national; le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles des médias; l'appui aux réseaux professionnels; et le renforcement de la collaboration avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies.

35. L'UNICEF veille à ce que la communication pour le développement soit présente dans l'ensemble de ses programmes sectoriels³. Il facilite la création d'espaces propices à la pluralité des voix et des récits communautaires; encourage l'écoute, le dialogue, le débat et la concertation; veille à ce que les enfants et les jeunes aient leur mot à dire; et promeut l'égalité des sexes et l'intégration sociale. Il applique les pratiques de communication pour le développement pour que les enfants et ceux qui en ont la garde aient davantage confiance en eux, notamment en liant les perspectives et les voix communautaires au dialogue politique national et infranational et en abordant les aspects physiques, cognitifs, affectifs, sociaux et spirituels du bien-être des enfants.

36. La FAO travaille à une stratégie d'entreprise en matière de communication pour le développement applicable aux politiques et programmes de développement agricole et rural. Pour positionner stratégiquement la communication pour le

² Cet ouvrage peut être consulté à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>.

³ Protection de l'enfance, éducation, santé, VIH et sida, nutrition, et eau, assainissement et hygiène.

développement dans ce contexte, elle a défini les quatre priorités suivantes : a) la faire entrer dans la vision, la politique et le cadre stratégique des organisations internationales et des institutions nationales concernées; b) la rendre pertinente et convaincante aux yeux de son public; c) créer une alliance multi-institutionnelle visant à promouvoir et à mettre en œuvre les principes et pratiques de la communication pour le développement dans les systèmes d'innovation agricole au niveau des pays; et d) susciter des réseaux nationaux de communication pour le développement propres à relier la théorie, la recherche et la pratique et à améliorer systématiquement les normes des programmes.

37. Le PNUD recourt efficacement à la communication pour le développement dans l'ensemble de sa programmation et la considère comme un outil essentiel pour lutter contre l'exclusion politique et sociale et pour créer un sentiment d'appropriation, communautaire ou nationale, qu'il s'agisse des plans de développement ou des processus de gouvernance. Il l'encourage dans tous les domaines d'activité, conformément à son plan stratégique 2008-2013, qui fait de la création de réseaux d'information et de communication l'un des facteurs clefs d'une participation sans exclusive, élément indispensable d'un développement favorable aux pauvres, et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

38. La CESAP a recours à la communication pour le développement pour favoriser l'autonomisation, notamment des groupes de population victimes de l'inégalité des chances, qui sont marginalisés et vulnérables. À cet égard, elle œuvre au bénéfice des populations pauvres, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des jeunes, des migrants et des personnes vivant avec le VIH. Ses partenaires sont traditionnellement les gouvernements, mais aussi de plus en plus souvent les organisations de la société civile et le secteur privé. Des expositions et des campagnes de communication sont l'occasion de plaider pour des changements bénéfiques.

39. La Banque mondiale utilise l'expression « communication opérationnelle » pour décrire une méthode stratégique globale consistant à intégrer des éléments de communication dans la conception en amont des projets qui permettent de prendre en compte les risques. Les objectifs de la Banque mondiale en matière de résultats, de responsabilisation et d'ouverture tiennent compte de l'expansion des technologies de l'information et de la communication et ont contribué à l'adoption d'une vision intégrée, globale et stratégique de la communication pour le développement au sein de cette institution.

V. Les stratégies, cadres et actions de communication pour le développement dans le système des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour le développement

40. L'initiative de coordination des réseaux territoriaux et thématiques pour le développement humain est un programme mondial du PNUD actuellement mis en œuvre dans une vingtaine de pays, qui prône la décentralisation de la gouvernance et du développement, l'efficacité de l'aide au niveau local et la gouvernance à niveaux multiples. Elle recourt aux techniques et aux méthodes de la communication pour le développement pour assurer la participation de tous et améliorer la coordination

ainsi que la prestation de services répondant aux besoins des populations locales. Des groupes de travail participatifs, qui sont au cœur de ses programmes, facilitent le dialogue politique aussi bien horizontal que vertical, ce qui donne aux acteurs locaux des moyens d'agir et permet aux communautés de définir leurs priorités de développement. On trouvera dans les paragraphes ci-après des exemples de cette démarche.

41. En Colombie, 9 000 personnes ont pris part à plus de 60 manifestations sous-régionales et thématiques pour formuler un plan de développement départemental intitulé « Adelante Nariño », et plus de 80 organisations locales et internationales ont contribué à la formulation d'une stratégie de développement de la coopération internationale.

42. Le bureau de pays du PNUD au Bélarus a utilisé une méthode de communication axée sur l'autonomisation pour améliorer l'accès des communautés locales à l'information dans les régions du pays touchées par l'accident de Tchernobyl, ce qui leur a permis d'entrer en contact avec des communautés du monde entier. Six centres d'accès aux technologies de l'information et de la communication, équipés chacun de cinq ordinateurs personnels offrant accès gratuitement à l'Internet à haut débit, ont été mis en place dans des bibliothèques de district, des maisons de la culture rurales et des musées par le Réseau international de recherche et d'information sur Tchernobyl.

43. Le programme du PNUD Action pour la coopération et la confiance à Chypre a notamment eu recours à des récits créatifs et partagés d'histoires vécues comme méthode de communication pour le développement en vue de régler les conflits intercommunautaires entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs. Le projet du PNUD visant à introduire dans l'éducation des visions plurielles et un dialogue interculturel, mis en œuvre en collaboration avec l'Association pour le dialogue et la recherche historiques, fait appel à des récits complexes émanant des deux camps et montre l'intérêt d'envisager les situations à partir de points de vue différents. Le PNUD a également participé à une campagne de sensibilisation visant à promouvoir les récits partagés, la compréhension interculturelle et la pensée critique grâce à des médias sociaux, des blogs vidéo, des émissions de radio et des annonces de service public télévisées. L'expérience de Chypre, qui a fait l'objet de comptes rendus exhaustifs, est en cours d'introduction au Liban.

44. Au Burundi, un projet animé par des Volontaires des Nations Unies a collaboré avec des femmes burundaises à promouvoir la paix en réintroduisant des savoirs traditionnels et d'anciens proverbes qui témoignent du patrimoine commun du Burundi comme moyen de résoudre la fracture entre les Hutus et les minorités tutsies. Ce programme a consisté à demander à des personnes âgées de retrouver d'anciens proverbes et métaphores, puis de les redire aux jeunes pour qu'ils y réfléchissent, les internalisent et en débattent de leur propre point de vue.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

45. L'UNESCO, entre autres, promeut les médias locaux comme moyen efficace de favoriser la communication participative et en tant qu'élément constitutif des droits universels à la liberté d'expression et à l'accès à l'information. En 2010 et 2011, son programme international pour le développement de la communication a

aidé 52 stations de radio locales réparties dans le monde entier. Elle a par ailleurs bénéficié de l'expérience d'experts des médias locaux pour préparer la publication de *Community Media: Good Practices Handbook* (« Médias locaux : Manuel de bonnes pratiques »), qui est disponible en ligne et donne un aperçu des questions liées à la durabilité et à la rentabilité du secteur. L'UNESCO a également donné des conseils techniques à des stations de radio et à des forums radiodiffusés locaux dans des pays tels que les Îles Salomon, le Libéria, le Népal et la Somalie. Une assistance technique générale visant à améliorer les cadres juridiques et réglementaires est déployée dans les pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Cameroun, Équateur, Éthiopie, Gabon, Inde, Iraq, Jordanie, Kirghizistan, Maldives, Mexique, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Panama, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe et Sri Lanka.

46. Les radios locales sont de plus en plus reconnues comme le média le plus accessible, le plus participatif et le plus abordable pour les populations marginalisées et à faible revenu. Les politiques de limitation des médias électroniques ainsi que les cadres législatifs et réglementaires font obstacle à des pratiques sûres, justes, libres, indépendantes et pluralistes. L'amélioration des politiques et des cadres législatifs et réglementaires sera donc l'une des priorités de l'UNESCO pour la période 2012-2013.

47. À sa trente-sixième session, qui s'est tenue en 2011, la Conférence générale de l'UNESCO a proclamé le 13 février Journée mondiale de la radio, en reconnaissance du rôle joué par la radio, média le plus accessible aux communautés reculées, vulnérables et marginalisées, qui touche aussi le plus large public dans le monde.

48. Quinze États membres de l'UNESCO ont informé le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication de la suite donnée aux poursuites judiciaires engagées lorsque des journalistes décèdent dans l'exercice de leur métier. Un Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité vise à mobiliser l'opinion et à suivre le nombre croissant de journalistes assassinés ou torturés à travers le monde.

49. Pour donner suite au Sommet mondial sur la société de l'information, l'UNESCO a accueilli les sixième et septième réunions de facilitation de la grande orientation relative aux médias, respectivement consacrées aux thèmes « Cadre réglementaire des médias : radiodiffuseurs et médias sociaux » et « Liberté d'expression sur Internet et dans les médias sociaux ». Un débat de haut niveau sur le thème « Le droit à la communication : nouveaux médias sociaux et transformations sociales » a également eu lieu lors du Forum 2011 du Sommet mondial sur la société de l'information.

50. L'UNESCO a organisé une session sur le rôle des réseaux sociaux pour la démocratie et la participation sociale dans le cadre du sixième Forum sur la gouvernance d'Internet, tenu en 2011 à Nairobi sur le thème « L'Internet comme catalyseur de changement : accès, développement, libertés et innovation ». Au cours d'un débat animé, les participants ont échangé des observations à la lumière du « printemps arabe », indiquant que les réseaux sociaux étaient dans une large mesure employés pour aborder publiquement des sujets de nature politique ou critique ou considérés comme tabous, en dehors des normes et pratiques des médias traditionnels. Ils sont convenus que la liberté d'expression, la participation démocratique grâce aux réseaux sociaux et d'autres questions relatives aux droits de l'homme devraient être intégrées dans un cadre juridique et réglementaire global

relevant de la gouvernance de l'Internet. L'UNESCO a également participé à l'organisation de la session de 2011 du Forum sur la gouvernance de l'Internet consacrée à la sécurité, à la transparence et à la protection de la vie privée.

51. De nombreux pays n'ont pas encore adopté de loi sur la liberté d'information permettant aux citoyens de demander des renseignements auprès des institutions publiques. Plusieurs pays qui ont adopté des lois relatives au droit à l'information ne les ont pas encore mises en œuvre ou appliquées. La pleine réalisation des avantages potentiels de la liberté d'information dépend de la disponibilité des ressources, de l'efficacité des procédures, de la culture des fonctionnaires en matière de communication des informations ainsi que du niveau de sensibilisation du grand public et de l'importance de la demande concernant l'information détenue par les institutions gouvernementales. L'UNESCO continue de fournir un appui en matière de sensibilisation et une assistance technique à des initiatives régionales telles que la Conférence panafricaine sur l'accès à l'information, qui s'est tenue en 2011 au Cap (Afrique du Sud). Des projets de recherche régionaux et internationaux peuvent servir d'exemple, tel que celui qui se déroule en Afrique sur la liberté de l'information d'un point de vue non sexiste et qui vise à promouvoir les droits et l'autonomisation des femmes, ainsi que l'adoption de lois favorisant les droits des femmes.

52. L'accent mis par l'UNESCO sur la communication et les capacités des médias des pays en voie de développement et des pays les moins avancés vise à répondre aux besoins suscités par des catastrophes ou par les enjeux du développement durable. Des exemples sont fournis ci-dessous.

53. En réaction aux inondations survenues en 2010 au Pakistan, le bureau de l'UNESCO à Islamabad a mis en place des radios locales mobiles afin de faciliter la réunification des communautés déplacées dans 12 districts gravement touchés. Plusieurs membres des communautés concernées ont reçu une formation de base en journalisme et en programmation. Une série radiophonique a été diffusée pour atténuer le stress post-traumatique, fournir des informations d'ordre médical ou sanitaire et sensibiliser aux besoins particuliers des femmes pendant la période de relèvement après le sinistre.

54. Après le séisme survenu en 2010 en Haïti, l'UNESCO a répondu aux besoins en matière de communication de 50 000 personnes déplacées en mettant en place un groupe mobile multimédia sur le terrain de golf de Pétionville, à Port-au-Prince, afin d'aider les familles à se réunir et les populations touchées à s'adapter à une vie et à une société nouvelles.

55. Le processus de relèvement en Haïti a comporté une série d'initiatives de renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles menées en collaboration avec une association de médias féminins haïtiens, l'Association des journalistes haïtiens, l'Association nationale des médias haïtiens, la Télévision nationale d'Haïti et la Radio nationale d'Haïti. En outre, la création de Radio Vedek à Cap Rouge a été une source d'inspiration pour le réseau haïtien de radios locales et ses 35 membres, qui a formé 25 jeunes à faire fonctionner la station et à répondre aux besoins en matière d'information des 18 000 habitants de Cap Rouge.

56. Vingt écoles de journalisme d'Afrique subsaharienne visent l'excellence en matière de formation au journalisme et sont parvenues à améliorer la qualité du journalisme dans la région. Des ordinateurs, des manuels et des méthodes pédagogiques leur ont été fournis afin de mettre en place une formation

professionnelle des formateurs en journalisme. Le programme d'enseignement du journalisme de l'UNESCO, adopté par plus de 60 universités de 50 pays, est également utilisé dans ces 20 écoles.

57. Rendre compte des effets du changement climatique est une nouvelle priorité pour les formateurs en journalisme des universités africaines, asiatiques et latino-américaines. L'UNESCO a organisé des ateliers dans ce domaine et a également parrainé la participation de journalistes africains à la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en 2010 à Cancún (Mexique). Les reportages rédigés par les journalistes ainsi parrainés ont été diffusés à 700 organes d'information de tout le continent africain.

58. L'UNESCO a appuyé la création de réseaux de journalistes et de diffuseurs professionnels sur les questions de développement durable par l'intermédiaire de ses bureaux desservant la Jordanie, le Kazakhstan, le Liban, le Lesotho, le Mali et le Maroc, ainsi que de ses partenaires, notamment l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion, l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique, l'Association de radiodiffusion pour l'Afrique australe, Radios rurales internationales et la Commission nationale française pour l'UNESCO.

59. Les États Membres et les parties prenantes concernées bénéficient de versions en plusieurs langues, dont les six langues officielles de l'ONU plus le népal et le portugais, des indicateurs de développement des médias, qui permettent de prendre des décisions en se fondant sur des évaluations nationales du développement des médias et d'intégrer la communication pour le développement dans les plans nationaux de développement, y compris les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement pour les pays suivants : Bangladesh, Équateur, Inde, Kazakhstan, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Népal, Ouganda, Pakistan, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Uruguay.

60. La mise en œuvre des indicateurs de développement des médias est achevée en Égypte, en Jordanie, en Mauritanie et au Timor-Leste, tandis qu'elle est en cours dans les pays suivants : Bolivie (État plurinational de), Brésil, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Népal, Ouganda, Togo, Tunisie, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du). Les évaluations ont permis d'identifier des lacunes dans le développement des médias au niveau national, de formuler des recommandations fondées sur des faits sur la manière d'y remédier et d'orienter la formulation des politiques relatives aux médias. Ces indicateurs ont joué un rôle précieux dans l'élaboration, à la suite du « printemps arabe »⁴, d'un plan d'action pour le développement de médias libres, indépendants et pluralistes dans les pays de la région arabe, notamment l'Égypte, la Jordanie et la Tunisie.

61. Un guide en ligne sur l'application des indicateurs de développement des médias a été élaboré pour aider les chercheurs à procéder à des évaluations. Un nouvel ensemble d'instruments d'enquête pour la collecte de statistiques normalisées sur les médias au niveau national est en cours d'élaboration, piloté par l'Institut de statistique de l'UNESCO. Une enquête mondiale sur les médias devrait être lancée en 2013.

⁴ Peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/IPDC/guidelines_mdi_final.pdf.

62. La possession de notions élémentaires sur les médias et l'information est considérée par l'UNESCO comme une compétence émancipatrice essentielle permettant la communication pour le développement. Un programme type sur ce sujet destiné aux enseignants a été lancé et un réseau universitaire international consacré aux médias, à l'information et au dialogue interculturel a été mis en place en collaboration avec l'Alliance des civilisations pour aider les États membres à intégrer quelques notions élémentaires sur les médias et l'information dans un programme officiel de formation des enseignants. Plus de 250 éducateurs de 35 pays et 80 institutions de formation des enseignants ont amélioré leurs compétences à l'occasion d'ateliers nationaux et régionaux, au cours desquels des plans d'action et des stratégies pour l'adaptation du programme ont également été formulées.

63. Le Réseau international des chaires UNESCO en communication (ORBICOM) a lancé une initiative mondiale menée par l'Université du Massachusetts à Amherst et ses partenaires⁵ visant à faire mieux comprendre la communication pour le développement. Plusieurs conférences internationales, dont une s'est tenue à Bangkok en 2010, sur le thème « Impératifs futurs de la communication et de l'information pour le développement et le changement social », ont permis de déterminer les priorités suivantes : création d'un centre d'échanges en ligne sur la communication et l'information pour le développement et le changement social; création d'un cadre intégré d'indicateurs de la communication pour le développement et de ses incidences sur le changement social; et établissement d'un document directif définissant un cadre pour la communication aux fins d'un changement social durable, qui inclurait un aperçu des perspectives théoriques sur le terrain et une évaluation comparative d'études de cas.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

64. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, la majeure partie des activités de communication pour le développement sont axées sur la promotion de quatre à six pratiques domestiques vitales à forte incidence⁶ et mettent l'accent sur la fourniture d'un appui à des campagnes de vaccination contre la poliomyélite et la rougeole.

65. En Asie du Sud, l'Inde et le Bangladesh suivent désormais une méthode intégrée par district qui facilite la participation locale et la coordination entre les secteurs de programme. Une récente évaluation de cette méthode, introduite en 2004 dans 14 États de l'Inde, a fait apparaître des résultats encourageants pour les enfants sur les plans sanitaire, nutritionnel et éducatif, y compris une augmentation du taux de vaccination des enfants et une amélioration des connaissances sur la transmission du VIH. Au Pakistan, l'UNICEF a appuyé des consultations nationales avec des journalistes et des propriétaires de médias en vue d'améliorer les reportages sur les questions touchant les enfants et les femmes. Parmi les principaux résultats, on peut mentionner la création d'un code de conduite pour les reportages sur les enfants et la mise en place d'un réseau national de journalistes s'employant à sensibiliser l'opinion aux questions de la protection de l'enfance.

⁵ Notamment l'Association catholique mondiale pour la communication (SIGNIS), le Centre des médias arabes de l'Université de Westminster et le Centre de recherche sur la communication du Caire.

⁶ Par exemple, la réhydratation par voie orale, l'emploi de moustiquaires et le lavage des mains au savon.

66. Dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, l'Indonésie a contribué, avec d'autres pays, à la création d'un logiciel de messagerie instantanée pour téléphones portables, inspiré de la publication de l'UNICEF *Savoir pour sauver*⁷, qui vise à fournir aux familles et aux communautés l'information dont elles ont besoin pour améliorer, voire sauver, la vie de leurs enfants, et à renforcer les capacités des sages-femmes en matière de soins aux enfants. Au Cambodge, une initiative de communication sur plusieurs années, qui a fait appel à la communication interpersonnelle, aux médias, à la mobilisation sociale et à la promotion dans les points de prestation de services, a contribué à accroître la proportion de femmes se présentant à leur première visite prénatale, qui est passée de 28,3 % en 2005 à 89,1 % en 2010. La participation des médias a été d'ampleur nationale, tandis que la communication interpersonnelle, la mobilisation sociale et la promotion extérieure étaient axées sur les sept provinces qui pratiquent des stratégies de communication visant à provoquer de « bons changements de comportement ».

67. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Algérie a formé des conseillères religieuses (*mourchidat*) à la diffusion de messages sanitaires axés sur les femmes et les enfants.

68. En Roumanie, des prestataires de soins de santé et leurs homologues gouvernementaux ainsi que des professionnels des médias ont été formés et sensibilisés à des questions particulières telles que l'allaitement maternel, la consommation de sel iodé et le VIH/sida.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

69. La CESAP mène une action de sensibilisation aux difficultés que rencontrent les personnes handicapées pour accéder à l'information et aux activités y relatives, avec le concours d'organes gouvernementaux et d'organisations de la société civile. Elle promeut l'accessibilité des technologies de l'information et des communications, des ressources et des programmes de formation, notamment au moyen de son site Web, afin que les personnes handicapées bénéficient, au même titre que les autres, des avantages de l'information. Elle a également pris des mesures pour que la documentation des réunions soit disponible en braille et que des services d'interprétation en langue des signes soient assurés au cours des réunions.

70. La CESAP s'apprête à lancer une décennie des personnes handicapées (2013-2022). L'objectif est de pleinement intégrer la problématique du handicap dans les différents aspects du développement et de s'attaquer aux problèmes qui continuent d'entraver l'exercice des droits énoncés dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Nombreux sont les défis à relever, tels que la discrimination, l'inégalité des chances et le manque de ressources, mais l'expérience montre qu'en conjuguant sensibilisation du public et formation des personnes handicapées elles-mêmes, avec quelques modifications d'ordre législatif, des changements positifs sont possibles.

71. Dans ce contexte, la CESAP tiendra à Incheon (République de Corée), en octobre 2012 une réunion intergouvernementale de haut niveau consacrée à l'examen final de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012). Les participants devraient adopter un document final, qui servira de cadre d'action pour

⁷ Peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.unicef.org/french/ffl/text.htm>.

les activités de la prochaine décennie. La communication pour le développement devrait y jouer un rôle important.

72. Les programmes de formation de formateurs et de formation mutuelle mettent l'accent sur l'établissement d'une communication efficace avec les jeunes afin de leur transmettre des connaissances, de développer leurs compétences et de les aider à adopter un comportement positif en matière de santé. Le matériel pédagogique est traduit dans les langues locales pour faciliter le déroulement de ces activités.

73. Des associations de jeunes dirigeants et des organisations de la société civile prennent une part active à des consultations sur l'élaboration de politiques concernant la jeunesse. Elles contribuent également à des activités de renforcement des capacités visant à développer les qualités de décideur des jeunes et à les encourager à participer à des réunions et à d'autres manifestations dans le but de faire adopter des mesures nationales et régionales plus efficaces. Ces activités sont menées en partenariat avec le FNUAP, l'OIT, l'UNESCO et l'UNICEF.

74. La FAO aide ses États membres et les programmes de terrain à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies et des services de communication pour le développement visant à favoriser la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et la réduction des risques liés aux catastrophes en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans les Caraïbes. Dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques liés aux catastrophes, la communication pour le développement vise à mettre les techniques de communication et les médias participatifs au service du partage de l'information et des connaissances entre acteurs concernés d'un même milieu agroécologique. De ce fait, les personnes touchées par des changements climatiques, des catastrophes naturelles ou des situations d'urgence ont plus de chance de s'en sortir et de trouver d'autres moyens de subsistance.

75. La FAO contribue au renforcement des capacités locales en matière de communication pour le développement grâce à des programmes de formation en cours d'emploi organisés dans les institutions nationales et à des communautés virtuelles de pratique. En Amérique latine, en Asie et dans les Caraïbes, des plateformes consacrées à la communication pour le développement facilitent le partage des bonnes pratiques et la collaboration entre pairs. La plate-forme régionale Onda Rural (www.onda-rural.net), par exemple, a pour objectif de promouvoir la communication pour le développement et notamment le rôle de la radio dans le développement rural en Amérique latine. Il s'agit d'une initiative conjointe de l'Association latino-américaine d'éducation radiophonique, de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires et de la FAO.

76. En collaboration avec le College of Development Communication de l'Université de Los Baños (Philippines), la FAO a récemment lancé l'initiative Collaborative Change Communication (voir www.ccomdev.org), programme de renforcement des capacités en matière de communication pour le développement qui comprend un portail de ressources en ligne et un instrument d'apprentissage axé sur le terrain composé d'une série de modules de formation sur la planification et la mise en œuvre d'interventions relevant de la communication pour le développement en zone rurale.

77. La FAO aide ses États membres à accomplir toutes les tâches nécessaires pour lancer et gérer des initiatives de radio rurale, qui font partie intégrante de l'effort de communication pour le développement et permettent aux parties prenantes du

monde rural de participer activement à des projets de développement rural. Dans les zones rurales où les autres technologies des communications ne sont pas facilement accessibles, les radiodiffuseurs utilisent la radio, en l'adaptant au contexte local, pour faciliter l'accès à l'information sur la production agricole et la sécurité alimentaire.

78. L'élaboration de matériel pédagogique audiovisuel et la production de vidéos participatives sont deux moyens largement utilisés par les agriculteurs et les organisations autochtones des zones rurales d'Amérique latine et d'Afrique. Dans les deux cas, il s'agit de produire des vidéos et de les utiliser dans le cadre d'un ensemble d'outils multimédias pour traiter de techniques et de pratiques agricoles. Les agriculteurs s'en servent pour exposer leur propre point de vue, analyser les problèmes, trouver des solutions et se faire entendre par les décideurs. Cela renforce leur sens des responsabilités et leur confiance en soi et favorise le développement endogène.

79. L'Initiative de communication pour le développement durable⁸ est un programme mondial conçu pour faire face aux changements climatiques et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles dans l'agriculture. Elle systématise et promeut les méthodes et les outils de la communication pour le développement, appuie les plates-formes de partage des connaissances et les activités d'apprentissage aux niveaux mondial et local et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de communication dans l'État plurinational de Bolivie, dans la République démocratique du Congo et dans la région des Caraïbes.

80. Dans l'État plurinational de Bolivie, un programme national de communication a été institutionnalisé dans le cadre de la politique d'innovation agricole du pays. Le personnel de terrain a été formé à la communication pour le développement et un système national de communication a été mis en place. Des plans de communication locaux ont été appliqués dans quatre sites pilotes, en fonction des questions agricoles jugées prioritaires par les communautés locales.

81. Dans la République démocratique du Congo, des évaluations préalables de projets de communication participative et des activités de radio rurale ont eu lieu dans le but d'aider les services nationaux de recherche et de vulgarisation à toucher les communautés rurales.

82. En Jamaïque, une formation intensive à la communication pour le développement a été dispensée aux membres des organisations nationales s'occupant de développement, tandis que sur le terrain, un appui direct a été apporté aux programmes de vulgarisation concernant la production et l'utilisation de matériel multimédia.

83. La composante communication de l'Initiative pour la sécurité alimentaire grâce au commerce agricole, le programme de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest, vise à améliorer la communication et l'échange d'informations entre toutes les parties prenantes, notamment celles s'occupant de recherche, de vulgarisation et d'éducation, les producteurs et les consommateurs. Au niveau régional, la composante consacrée à la communication pour le développement a pour but de créer des liens entre les projets de différents pays en favorisant le partage de connaissances et d'informations sur les nouvelles pratiques, les technologies et les

⁸ Voir le site disponible à l'adresse suivante : <http://www.csdinitiative.org/fr>.

enseignements tirés de l'expérience au moyen de portails électroniques, des grands médias, de vidéos participatives et de réunions.

84. L'évaluation des besoins, étape importante de la composante communication, permet de recueillir des renseignements utiles pour l'élaboration de stratégies de communication locales. Étant donné la multiplicité et la diversité des médias disponibles à l'échelle locale, il importe d'identifier l'outil approprié pour atteindre les bénéficiaires potentiels, en tenant compte des différences entre les sexes, des habitudes d'écoute, du contexte culturel et de l'emplacement géographique. À cet égard, la composante communication pour le développement utilise également des modes de communication plus traditionnels, tels que les réunions de village et les crieurs publics, pour favoriser la participation active des agriculteurs et leur permettre d'exposer leurs besoins et leurs points de vue.

85. Depuis 2010, la FAO apporte un appui au Gouvernement bangladais dans le cadre d'un projet de coopération technique visant à améliorer les services de communication au service du développement agricole grâce aux radios communautaires rurales. Le projet a mis en place des services intégrés de communication en milieu rural et la première radio communautaire du pays consacrée au développement agricole, Radio Krishi, qui est gérée par des agriculteurs de la province rurale d'Amtoli, dans le district de Barguna. Avec pour slogan « Ma radio, ma voix », elle diffuse, tous les jours de 7 à 21 heures, un large éventail de programmes concernant l'agriculture, la pêche, la santé et la conscience sociale, ainsi que des chansons et des contes folkloriques locaux.

Union internationale des télécommunications

86. Le site Web « Jeunes filles dans le secteur des TIC » est un portail de l'UIT qui vise à aider les filles et les jeunes femmes à embrasser et à poursuivre une carrière dans le domaine des technologies; on y trouve des liens vers plus de 400 programmes concernant notamment des bourses, des formations et des stages, des concours et des prix ayant trait aux technologies de l'information et des communications, des ateliers sur les technologies et des réseaux en ligne. Ces programmes sont administrés par des organisations non gouvernementales, des universités, des entités du secteur privé et d'autres parties prenantes. Le portail comporte également des portraits de femmes travaillant dans le secteur des TIC, des vidéos destinées à susciter des vocations et un rapport de l'UIT intitulé « A bright future in ICTs: opportunities for a new generation of women »⁹ (Un avenir prometteur dans le secteur des TIC : possibilités de carrière pour une nouvelle génération de femmes).

87. Le programme de formation en ligne de l'UIT à l'intention des peuples autochtones d'Amérique latine se compose de trois cours sur la planification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de projets. Ces cours ont été conçus en collaboration avec le Fonds de développement pour les peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (Fonds autochtone) pour promouvoir le rôle des technologies de l'information et des communications dans le développement économique et la réduction de la pauvreté, conformément aux résolutions de la Conférence mondiale de développement des télécommunications que l'UIT a tenue à Hyderabad (Inde) en 2010 et de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union

⁹ Disponible à l'adresse suivante : <http://girlsiniect.org/fr>.

internationale des télécommunications, tenue à Guadalajara (Mexique) en 2010, ainsi qu'à la résolution 56/4 de la Commission de la condition de la femme concernant les femmes autochtones et leur rôle clef dans l'élimination de la pauvreté et de la faim.

Banque mondiale

88. Les grands projets et programmes de la Banque mondiale incluent désormais des composantes de communication stratégiques visant à relever les défis majeurs. Ces composantes concernent notamment la fourniture d'un appui en matière de communication aux activités visant à renforcer la gouvernance en favorisant la transparence et le respect du principe de responsabilité, des activités destinées à promouvoir la participation effective de la société civile à différentes activités, notamment aux fonctions de contrôle visant à améliorer les services fournis grâce à des systèmes favorisant la responsabilité sociale, des activités visant à autonomiser les communautés au moyen d'activités de développement qu'elles dirigent elles-mêmes, une action de consultation et de communication ayant pour but de veiller à l'application effective des garanties et des politiques de la Banque mondiale, notamment en matière sociale et environnementale.

VI. Les projets de communication pour le développement au niveau des pays, par thème

Renforcement des capacités des femmes

89. La CESAP appuie l'autonomisation des femmes par le biais de mécanismes nationaux axés sur la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes dans tous les domaines de la vie publique où elles doivent pouvoir communiquer et exprimer leurs vues dans les domaines social, économique et politique. Des ateliers de renforcement des capacités organisés dans le sud-est et le sud-ouest de l'Asie ont abouti à la formulation de recommandations soulignant qu'il est nécessaire de renforcer les capacités, notamment en matière de plaidoyer et de mobilisation en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la femme, y compris aux plus hauts niveaux politiques. Ces recommandations seront étudiées lors de rencontres organisées par la société civile ou de réunions consacrées aux mécanismes nationaux, dans le cadre des préparatifs de la Réunion intergouvernementale de haut niveau chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dans la région de l'Asie et du Pacifique et les résultats atteints aux niveaux régional et mondial, qui se tiendra en 2014.

90. L'UNESCO et la Fédération internationale des journalistes ont défini des indicateurs relatifs à la condition de la femme dans les médias ayant pour but de remédier aux problèmes qui font obstacle à l'égalité des sexes et à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les médias et portant notamment sur le rôle des femmes dans les médias, les mesures à prendre, le renforcement des capacités des professionnels et le rôle des organisations, des établissements universitaires, des gouvernements et de la société civile dans la promotion de l'égalité des sexes. Ces indicateurs seront testés par 20 sociétés médiatiques de 2012 à 2013, l'idée étant d'accorder une plus grande importance à la problématique hommes-femmes dans les médias, d'améliorer l'équilibre entre les sexes sur le plan

de l'avancement professionnel et de favoriser la formation et la participation des femmes aux fonctions de direction. Un suivi systématique permettra de mesurer les progrès accomplis et les lacunes à combler.

91. Dans le rapport mondial sur la condition de la femme dans les médias, l'UNESCO et la Fondation internationale pour les femmes dans les médias fournissent des conseils et des informations aux organes d'autoréglementation et aux États membres qui ont commencé à élaborer des politiques favorisant l'égalité des sexes dans les médias.

92. Parmi les personnes ayant suivi le programme de formation en ligne organisé en 2012 par l'UIT à l'intention des peuples autochtones d'Amérique latine, 48 % étaient des femmes, ce qui signifie que la parité a pratiquement été atteinte. Au cours des années précédentes, aucune mesure spéciale n'avait été prise pour encourager la participation des femmes et celle-ci n'avait pas dépassé 20 %.

Le VIH et le sida

93. Le Réseau mondial de jeunes producteurs d'émissions de télévision sur le VIH et le sida de l'UNESCO a élargi les possibilités d'échanges régionaux dans le cadre des programmes et mené des activités de perfectionnement professionnel à l'intention de producteurs de télévision d'Asie du Sud et d'Afrique centrale et australe. Des ateliers de perfectionnement ont eu lieu dans les pays suivants : Botswana, Chine, Congo, Éthiopie, Gabon, Guinée équatoriale, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, République démocratique du Congo, Sri Lanka, Swaziland, Tchad et Zambie.

94. La CESAP et ses partenaires, notamment ONUSIDA, le PNUD, l'ONUSIDA et le FNUAP ainsi que des organisations de la société civile, ont fait tout leur possible pour assurer un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'assistance dans le cadre de réunions, stages de formation et activités de renforcement des capacités. Différents moyens de communication sont utilisés pour susciter des changements positifs. La résolution 66/10 de la CESAP lançant un appel régional à l'action pour réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique a été reproduite sous forme de bande dessinée, de manière à la rendre plus accessible aux travailleurs du sexe. De nombreuses séances de formation ont été organisées pour informer les jeunes et les aider à se prémunir contre les risques liés aux drogues et au VIH.

Campagnes

95. À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, l'UNESCO a mené sa campagne annuelle en ligne « Les femmes font la une » afin de promouvoir la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les médias et la bonne utilisation des médias et des moyens d'information par le grand public. En 2011, l'UNESCO a cherché à sensibiliser plus de 100 organisations non gouvernementales et 200 sociétés médiatiques à l'utilisation à bon escient des médias et des moyens d'information et à la problématique hommes-femmes.

96. Au Monténégro, l'UNICEF a mis au point une campagne nationale de sensibilisation intitulée « Une question de capacités », qui a fait intervenir diverses parties concernées et visait à faire mieux connaître les questions liées au handicap,

notamment l'intégration des enfants handicapés dans les écoles et la vie communautaire. D'après une enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques menée au cours de la campagne de 2011, le nombre de personnes affirmant avoir changé d'attitude vis-à-vis des enfants handicapés a augmenté de 23 %.

97. La campagne « Créer des liens grâce au dialogue » de la CESAP a pour but de promouvoir une meilleure compréhension entre les Thaïlandais et les travailleurs migrants et de présenter une image plus positive des migrants, qui tiennent compte de leur contribution à l'économie et à la société thaïlandaises. Essentiellement destinée aux jeunes Thaïlandais, la campagne tient cependant compte de la nécessité de sensibiliser les autorités et d'autres groupes de la société thaïlandaise à la contribution que les migrants apportent à leur pays d'accueil. Les capacités techniques et les retombées de la campagne pourraient être améliorées grâce au soutien de gouvernements et de partenaires sociaux.

98. L'UIT et la Fondation telecentre.org ont lancé en 2011 une campagne intitulée « Telecentre Women: Digital Literacy » (Les femmes et les télécentres : maîtrise des outils informatiques), dont l'objectif est de faire participer à la révolution numérique mondiale 1 million au moins de femmes défavorisées vivant dans des pays en développement. La campagne tire parti à la fois du rayonnement du réseau mondial de la fondation, qui comprend 100 000 télécentres répartis dans le monde, et de celui de l'UIT, qui compte 193 États membres et 700 membres appartenant au secteur privé et au monde universitaire, pour dispenser une formation aux technologies de l'information et des communications. Elle contribue aux efforts de l'UIT visant à promouvoir l'utilisation par les femmes des outils informatiques et la réalisation de l'objectif 3 du Millénaire pour le développement concernant l'égalité des sexes. Depuis le début de la campagne, 250 000 femmes défavorisées ont appris à maîtriser les rudiments de l'informatique, grâce au soutien et aux contributions de plus de 100 organisations partenaires réparties dans 88 pays. Le nouveau fonds Telecentre Women Fund, qui finance les activités de formation, a reçu un appui des sociétés Microsoft et Intel et cherche à obtenir d'autres contributions financières pour permettre à la campagne d'atteindre son objectif¹⁰. L'UIT finance également un concours qui récompensera les télécentres appartenant au réseau mondial de la Fondation telecentre.org qui auront formé le plus grand nombre de femmes, en leur fournissant du matériel nécessaire à leurs activités. Du matériel pédagogique est disponible sur le portail en ligne « Connect a school, connect a community » de l'UIT, dans la section consacrée au matériel de formation, à la procédure d'inscription et aux outils¹¹.

99. Le 26 avril 2012, l'UIT a célébré pour la deuxième fois la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, qui a lieu tous les ans, le quatrième jeudi du mois d'avril. Cette journée a été instituée en 2010 par la résolution 70 de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications. Au moins 120 manifestations ont été organisées à cette occasion dans plus de 80 pays. L'UIT estime que quelque 10 000 filles et jeunes femmes des quatre coins du monde ont bénéficié de la campagne visant à sensibiliser les communautés, les enseignants et les conseillers d'orientation aux possibilités d'emploi dans le secteur des technologies de l'information et des communications. Des manifestations ont eu lieu dans les pays en développement

¹⁰ Voir <http://women.telecentre.org/>.

¹¹ Site disponible uniquement en anglais à l'adresse suivante : <http://www.connectschool.org/itu-training/3/149/Training-Materials/>.

suivants : Arménie, Brésil, Honduras, Jordanie, Kirghizistan, Libéria, Malaisie, Nigéria, Oman, Pérou, Sénégal, Suriname et Trinité-et-Tobago. Elles ont été organisées par les ministères s'occupant de communication, les autorités nationales chargées de réglementer les technologies de l'information et des communications, des universités, des sociétés privées et un certain nombre de militants et d'organisations non gouvernementales.

VII. Conclusions et recommandations

100. Les États Membres ayant l'intention d'élaborer des politiques concernant la communication pour le développement peuvent recevoir un appui technique de tout organisme des Nations Unies participant au mécanisme de la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement, étant entendu que, bien qu'il n'existe pas d'approche unique et contraignante dans le domaine de la communication pour le développement à l'échelle du système des Nations Unies, l'action des différents organismes repose sur les principes de la participation et du dialogue.

101. Chaque organisme des Nations Unies définit l'action qu'il mène dans le domaine de la communication pour le développement en fonction de son mandat et des compétences particulières qu'il entend mettre à profit. Tous respectent cependant le principe selon lequel cette action doit bénéficier aux pauvres et aux populations et privilégier les méthodes. Il ne s'agit pas d'un outil de relations publiques ou de publicité. Les résolutions 50/130 et 51/172 de l'Assemblée générale et le Consensus de Rome sont des textes de référence à cet égard.

102. Le système des Nations Unies a acquis une expérience solide de la communication pour le développement et a utilisé efficacement des ressources techniques fiables dans le cadre de différentes approches concernant respectivement la modification des comportements, la communication au service du changement social, la communication aux fins de la sensibilisation et la création d'un environnement porteur en matière de médias et de communications. Aucun organisme des Nations Unies n'a cependant mis en pratique l'ensemble des quatre approches.

103. Le financement public disponible pour renforcer les capacités dans le domaine des médias et des communications des pays en développement et des pays les moins avancés est limité ou inexistant, selon les cas. Les conséquences d'une telle situation sur le développement national dans son ensemble apparaîtront à l'évidence au vu des évaluations pertinentes qui ont été menées à terme. Les outils de diagnostic fournis par le système des Nations Unies, que les États Membres peuvent adapter à leurs besoins, permettent d'éclairer les décisions sur l'allocation de ressources aux programmes de communication pour le développement et de veiller à ce que les interventions de développement accordent l'importance voulue à la communication durable.

104. Grâce à l'efficacité des technologies du XXI^e siècle, les émissions radiophoniques sont de plus en plus accessibles au moyen d'appareils numériques et mobiles et grâce à l'Internet. Elles sont essentielles pour répondre aux besoins et aux intérêts du public et des communautés marginalisées. Il convient avant toute chose de promouvoir une programmation sans exclusive et de faciliter l'élaboration

de cadres politiques, législatifs et réglementaires pour pouvoir réaliser des progrès à cet égard dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

105. L'absence de travaux de recherche sur la radiodiffusion en Afrique subsaharienne, notamment sur les adolescents, montre que ce moyen de communication n'est pas suffisamment pris en compte dans le cadre du développement national. Les États membres gagneraient à mener des consultations avec les différentes parties prenantes, y compris le public des émissions radiophoniques, et à évaluer méthodiquement les capacités des radiodiffuseurs afin de renforcer et de redéfinir leur rôle de partenaire dans le développement durable. L'utilisation de la radio communautaire mérite une attention particulière.

106. Un mécanisme analogue à la Table ronde interinstitutions sur la communication pour le développement pourrait être établi au niveau des pays pour encourager la diffusion des pratiques en matière de communication pour le développement de la part des équipes de pays des Nations Unies, des États membres, du monde universitaire et de la société civile, qui sont autant de parties prenantes pouvant contribuer à ériger ce concept en norme dans les mécanismes nationaux de planification du développement. Si le mécanisme actuel est spécialisé, il est aussi facultatif et sa portée est limitée faute de disposer d'un réseau de collaborateurs convaincus et motivés sur le terrain.